

Plan Priorité Santé

Bilan et perspectives après 1 an de mise en œuvre

Dans le cadre de la session, l'assemblée départementale a voté un budget de 2,1 M€ pour les actions du Plan Priorité Santé en 2024. Le Département adoptait en décembre 2022 ce plan pour garantir un accès aux soins de qualité et en proximité pour les Loirétains.

727 000 € consacrés au Plan Priorité Santé en 2023 : bilan d'une 1^{ère} année de réalisations

✓ 100 étudiants et professionnels orientés par le guichet d'accompagnement Cap Loiret Santé

Depuis juin 2023, ce service qui facilite l'arrivée des étudiants et des professionnels dans le Loiret a traité près de **100 demandes** (recherche de logements, bourses d'études, aides à l'installation). L'équipe départementale était présente sur **14 événements** locaux et nationaux accueillant des étudiants en santé.

✓ 8 nouvelles installations de professionnels soutenues par le Département

En 2023, 8 nouveaux professionnels ont été aidés pour s'installer, représentant une enveloppe de 179 000 €. Depuis 2019, ce sont **45 professionnels** qui ont bénéficié de l'aide du Département, en contrepartie d'une obligation de rester dans le Loiret pendant 5 ans. Aujourd'hui, 100% des professionnels sont toujours en activité dans le Loiret. 4 sont prévus début 2024. L'aide varie de 7 000 à 35 000 € selon les spécialités.

✓ 42 étudiants boursiers en 2023 soutenus par le Département

En 2023, le Département a attribué **42 bourses** (31 nouvelles demandes, 11 renouvellements) à des étudiants avec l'obligation à la fin de leurs études d'exercer durant 5 ans dans le Loiret. Le Département finance le projet d'Université en centre-ville d'Orléans à hauteur de **20 M€** qui permettra l'installation de la fac de médecine sur le campus d'Orléans la Source.

✓ Offrir les meilleures conditions aux internes stagiaires en médecine

Les stages réalisés dans le Loiret ont un double intérêt : la prise en charge de patients sous le contrôle des maîtres de stage, et la découverte du Loiret par les futurs diplômés. L'accueil d'étudiants est encouragé auprès des primo-installants par **une bonification de 2 000 €** (2 en 2023). Une réflexion est engagée pour élargir cet accompagnement des maîtres de stage. Le Département met également à disposition **16 logements** pour les internes effectuant un stage. Enfin, pour leur offrir un cadre épanouissant, des soirées et des événements sont organisés toute l'année en partenariat avec la Jeune chambre économique.

✓ 35 projets financés depuis 2019 (dont 4 en 2023) grâce à l'appel à projets Santé innovation Loiret

Quelques exemples d'innovations :

- les numéros téléphoniques dédiés aux soins non programmés : 32 000 € ont été consacrés pour le lancement des numéros des CPTS Montargois, Orléans, Giennois-Berry, Beauce-Gâtinais
 - **12 000 appels** reçus sur le secteur Beauce-Gâtinais en 2023
- des parcours de soins et de prévention (covid long, adolescents atteints du diabète, lombalgies...)
- des équipements de téléconsultation en zone rurale
- etc.

✓ Petite enfance : 1 enfant Loirétain sur 2 bénéficie d'une consultation de la PMI

112 professionnels de la Protection Maternelle et Infantile, dont 6 médecins sont chargés d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. 1 enfant sur 2 bénéficie d'une consultation dans les 2 mois suivant sa naissance, représentant environ 15 000 enfants vus en consultation en 2023.

suite au verso

2,1 M€ votés en 2024 pour la mise en œuvre du Plan Priorité Santé

→ 1 M€ par an pour soutenir les investissements en santé des communes

Cette nouvelle enveloppe soutiendra les communes souhaitant créer ou adapter des structures de soins, améliorer l'accueil et les conditions d'exercice des médecins. Les projets retenus seront votés en avril.

→ Un bus de prévention ophtalmologique dans le Montargois d'ici l'été 2024

Le Projet d'Ophtalmologie du Montargois se construit en partenariat avec la CPTS du Gâtinais Montargois. Ce service itinérant mènera des actions de prévention de certaines affections de longues durées de type diabète et hypertension. Les tests et la mise en service sont prévus à l'été 2024. Une version plus légère au format mallette destinée aux EHPAD sera déployée en mars 2024. Le Département consacre un **budget de 480 000 €** dont 200 000 € en 2024 au lancement de ce bus itinérant.

→ L'appel à projets *Santé Innovations Loiret* renouvelé

L'appel à projets 2024 est en cours et doté d'une enveloppe de 90 000 €. Le Département s'est déjà engagé à financer le matériel médical du nouveau centre de soins non programmés du Malesherbois piloté par la CPTS Beauce-Gâtinais. L'ensemble des projets sera dévoilé d'ici l'été 2024.

→ 260 000 € d'aides à l'installation et 330 000 € de bourses étudiantes prévues en 2024

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr